

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

# **Appel du 4 octobre : Enseigner est un métier qui s'apprend.**

- Archives - année 2010 / 2011 - Les personnels - IUFM et début de carrière -



Date de mise en ligne : mardi 14 octobre 2008

---

**SNUipp-FSU 65**

---

## Etats généraux de la formation

# Pour un élève, apprendre, ce n'est pas simple.

Faire apprendre toute une classe d'élèves dans sa diversité, c'est forcément complexe ! Amener toute une tranche d'âge à un niveau de scolarisation lui permettant une insertion citoyenne et professionnelle est un objectif ambitieux et nécessaire. Cela suppose un effort important de la nation, un investissement fort, en particulier en direction des élèves dont les situations sociales, personnelles et scolaires sont les plus fragiles. Nous ne pouvons pas accepter qu'une frange d'élèves reste au bord du chemin et il nous faut prendre la mesure de ce que cela compromettrait pour notre avenir collectif. Une première étape de la démocratisation a été atteinte grâce à des enseignants qualifiés et formés et grâce aussi à la diversification des voies d'accès aux diplômes, mais une forte ségrégation sociale subsiste. Aujourd'hui, le progrès des connaissances, l'évolution de la société, l'hétérogénéité des publics, rendent le métier d'enseignant plus complexe. La formation des enseignants doit relever de nouveaux défis et cela passe par une élévation du niveau de qualification des enseignants et une meilleure professionnalisation de ces derniers. L'enjeu est majeur : c'est l'avenir de tous les jeunes qui en dépend. C'est aussi l'avenir de notre société elle-même et de l'École de la République.

# Il faut du temps pour former un enseignant ou un CPE.

Comme les médecins, les ingénieurs ou les magistrats, les enseignants exercent un métier de conception qui nécessite une formation universitaire et professionnelle de haut niveau. Enseigner est un métier qui requiert, à tous les échelons, de la maternelle à l'université, un haut niveau d'expertise : les enjeux sont tels qu'il faut, à chaque instant, prendre des décisions éclairées par la connaissance d'un ensemble de domaines et des enjeux éducatifs. Pour cela, il faut une formation longue et approfondie, combinant apports de la recherche, approches didactiques, théoriques et pratiques professionnelles avec les élèves. La formation doit permettre à l'enseignant ou aux autres cadres éducatifs en formation de réfléchir à leurs pratiques et les adapter à tous les élèves dans leurs diversités. Elle doit préparer au dialogue avec les « coéducateurs » que sont les parents et au travail en équipe avec les autres professionnels de l'éducation, de la formation et de l'orientation.

## Le rôle de l'État.

Garantir à tous les élèves une formation de qualité, la même sur l'ensemble du territoire, débouchant sur des diplômes nationaux passe par une formation initiale des enseignants cadrée par l'Etat-employeur. Il est de sa responsabilité d'en définir les exigences et négocier le cahier des charges pour répondre aux besoins de l'École de demain. Cela exige aussi une politique de formation continue ambitieuse. Cela impose de récuser toute conception simpliste qui prétendrait que le métier d'enseignant dépend du seul talent et s'apprend par mimétisme. Garantir la réussite des élèves nécessite des enseignants sérieusement formés dans le champ didactique et pédagogique, conscients des enjeux historiques et sociétaux de l'École, capables de s'engager dans un travail collectif et d'assumer leur rôle dans la Cité, en lien avec les parents et l'ensemble des partenaires éducatifs. Ce qui passe par la garantie d'une indépendance et d'une stabilité professionnelle dont le statut de fonctionnaire est garant.

## **La formation doit donc être considérée comme un investissement et non comme un coût !**

L'École doit être en mesure de répondre aux défis de la société. Elle doit comprendre des personnes représentant cette société dans toute sa diversité. L'ensemble des couches sociales doit pouvoir accéder aux métiers de l'enseignement et de l'éducation de façon égalitaire, ce qui est garanti par le principe du concours de recrutement. Il est indispensable de développer les aides pour les étudiants (allocations d'études, bourses sur critères sociaux, ....) et de recourir à des pré-recrutements.

## **Garantir la professionnalisation**

Élever le niveau de recrutement doit se traduire par une réelle élévation du niveau de qualification ! Cela doit aussi se traduire par une véritable formation professionnelle. C'est l'occasion d'améliorer les contenus de formation - scientifiques, didactiques et professionnels - ainsi que les conditions d'études, de prendre appui sur les expériences accumulées, sur le potentiel de formation que constituent les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres et sur tous les acteurs de la formation.

## **Des recrutements répondant aux besoins**

Des années de baisse du nombre de postes aux concours ont entraîné un découragement des étudiants et une baisse des candidatures. Pour éviter une crise des vocations, il faut redonner des perspectives aux étudiants en engageant une programmation pluri-annuelle des recrutements. C'est une nécessité pour l'élévation de la qualification de tous les jeunes, leur réussite scolaire et sociale. Pour cela, une autre politique budgétaire doit être mise en oeuvre.

## **Une rupture nécessaire avec ce qui se profile...**

Les récentes décisions ministérielles, prises sans véritable concertation et dans la précipitation, n'obéissent en rien aux principes qui devraient régir la formation des enseignants aujourd'hui. Elles fixent des impératifs techniques sans attention ni aux contenus de formation, ni aux exigences d'équité sur l'ensemble du territoire national. Elles poussent les acteurs à improviser dans l'urgence des solutions bancales. Elles portent en elles le danger d'une atomisation et d'une mise en concurrence des formations quand il faudrait un surcroît de solidarité et de cohérence. Elles participent d'une idéologie inacceptable qui laisse entendre que les élèves n'auraient véritablement besoin de pédagogie qu'entre six et onze ans. Elles tiennent pour négligeables des domaines essentiels comme celui de l'enseignement professionnel. Elles nous entraînent vers une régression très grave : car, n'en doutons pas, sans une formation professionnelle de haut niveau de tous les enseignants, c'est la concurrence entre les établissements qui va s'installer et les familles les plus fragiles qui vont pâtir.

Il est indispensable de prendre le temps d'une réflexion de grande ampleur sur ce que nous devons attendre des enseignants. C'est à partir de ce travail et à partir de lui seulement que pourront être mis en place des dispositifs institutionnels adaptés, dignes de l'ambition d'une démocratie authentique et de notre République.